

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2022/0216\(COD\)](#)
codécision)
Règlement

En attente de la décision de la commission parlementaire

Normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine
destinées à une application humaine

Sujet

4.20.01 Médecine, maladies

4.20.02 Recherche médicale

4.20.02.06 Essais et expérimentation

4.20.04.02 Sécurité du sang et de la transfusion sanguine

4.20.05 Législation et police sanitaire